

République Française - Département d'Indre-et-Loire

COMMUNE de VERNOU-sur-BRENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2022

**Convocation adressée aux Conseillers
par courrier le :**

22 novembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VERNOU-sur-BRENNE, légalement convoqué le 22 novembre 2022 par Madame le Maire, Mme DEVALLEE Pascale, s'est réuni en session ordinaire.

Il a été procédé à l'appel nominal.

Effectif légal du Conseil : 23

Etaient présents les conseillers municipaux suivants, formant la majorité des membres en exercice : Mme DEVALLEE Pascale, Mme FERRAND Claude, M. LEBREC Michel, Mme GOURON Claude, M. TARBE de SAINT-HARDOUIN Patrice, M. MAZET Franck, Mme COMMUNAL Renée, Mme BONZON Marie-Claude, M. FROGER David, M. ROBIN Xavier, Mme MERCIER Céline, Mme LABREVOIT Sandrine, M. BONZON Sébastien, Mme DELALEUF Marie, M. LANDAIS Romain, M. DEVALLEE Victorien, Mme ROUVRE Liliane..

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 23

Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :

M. CHAMPION Pierre donne pouvoir à M. BONZON Sébastien
Mme CHASLES Sophie donne pouvoir à Mme GOURON Claude
M. SIMONIN Denis donne pouvoir à Mme DEVALLEE Pascale
Mme DUBRAY Françoise donne pouvoir à Mme COMMUNAL Renée
Mme HENNEQUET-ANTIER Christelle donne pouvoir à Mme FERRAND Claude
M. LESAGE Mathieu donne pouvoir à Mme MERCIER Céline

Résultats du vote :

Voix « POUR » : 23

Voix « CONTRE » : 0

Abstentions / blancs : 0

Etaient absents excusés :

Néant

Etaient absents non excusés :

Néant

Monsieur ROBIN Xavier été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Transmission en Préf. , le
Publié, affiché, notifié, le

CERTIFIE EXECUTOIRE

Le Maire,



DELIBERATION N° 47 / 2022

**ACCORD EXPRESS DE COLLABORATION RELATIF
AU PACT 2023 ENTRE LA CCTEV ET LA COMMUNE
DE VERNOU**

Mme Claude GOURON, Adjointe à la Culture, a présenté le projet artistique de prestation de Capoeira du 15 mai 2023 dans le cadre de l'accord express du PACT 2023 au Conseil Régional Centre Val-de-Loire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'allouer la somme de 2 000 € TTC à ladite prestation dans le cadre de la convention portant accord express de collaboration entre la CCTEV et la Commune de Vernou-sur-Brenne dans le cadre du PACT 2023 d'un partenariat au titre des « projets artistiques et culturels du Territoire ».
- Autoriser Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout autre document y afférents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Madame le Maire,



Pascale DEVALLEE